

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Regard Sélectif Actions Européennes (Part N : FR0013329190)

Cet OPCVM est géré par PRO BTP FINANCE,
Société de Gestion de Portefeuille du Groupe PRO BTP.
L'OPCVM est soumis au droit français

Objectifs et Politique d'investissement

OPCVM de classification « Actions internationales ». Sur une durée minimale de placement recommandée supérieure à 5 ans, le fonds aura pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600. L'indice Stoxx Europe 600 constitue l'indicateur de référence. Il comprend les 600 capitalisations boursières les plus importantes et liquides d'Europe. Il est calculé en euro sur la base des cours de clôture, dividendes réinvestis.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la stratégie du fonds repose sur une approche « titre par titre » sans allocation géographique ni sectorielle définie au préalable. Néanmoins, afin de conserver un niveau de risque modéré, les divergences entre le portefeuille et son indice en termes d'expositions sectorielles feront l'objet d'une surveillance régulière. Chaque idée d'investissement est l'aboutissement d'une étude approfondie comportant des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs sont issus de l'analyse financière et boursière des comptes de la société et permettent de juger des grands équilibres du bilan, de sa structure financière, de la récurrence et prédictibilité de ses cash-flows, de sa rentabilité, de ses perspectives de croissance, de sa valorisation et de sa liquidité. Tous ces indicateurs sont aussi analysés de façon historique afin de juger de leur régularité dans le temps. La qualité des dirigeants d'une société est un critère plus subjectif mais non moins déterminant dans le choix de valeurs. Les visites et rencontres de sociétés sont des occasions toutes indiquées pour apprécier la crédibilité du management en place.

Le Fonds est exposé en permanence à 60 % minimum aux marchés actions de l'Union européenne ainsi que du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, de tous secteurs et de toutes capitalisations, et accessoirement en bons de souscriptions. L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège doit rester accessoire.

A l'image de son indice de référence, le fonds pourra détenir des titres libellés dans une autre devise que l'euro.

Afin de gérer sa trésorerie ou d'accéder à des marchés géographiquement ou sectoriellement spécifiques, le fonds pourra détenir jusqu'à 10 % de son actif en OPC, qu'ils soient OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français de classification monétaire, obligataire ou actions, externes ou non à PRO BTP FINANCE. Également dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le fonds pourra avoir recours aux bons du Trésor, obligations et autres titres de créance négociables (pour ces deux derniers, ils seront choisis dans la catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch dans la limite de 25% de l'actif net.

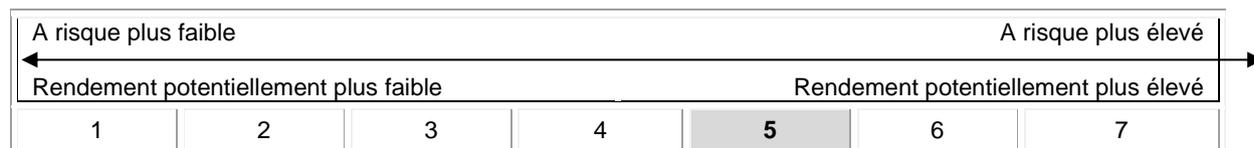
Le gérant pourra intervenir sur les marchés des instruments dérivés dans le but de couvrir ou d'augmenter l'exposition du fonds aux actions. L'utilisation des dérivés pourra entraîner une exposition globale du fonds de 120% de l'actif net.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

La part N du fonds capitalise ses revenus.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 5, niveau reflétant le risque du marché des actions internationales.

Risque important pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur : Impacts des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme : Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme.

Frais

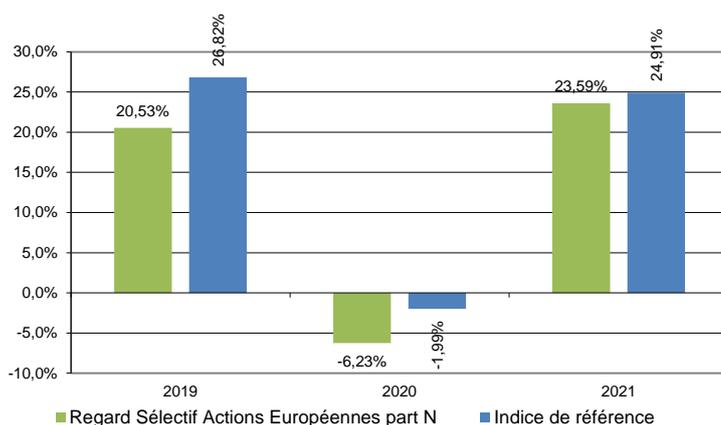
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,8%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N/A

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 13 et 14 du prospectus de ce fonds, disponible sur le site www.probtpfinance.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Création du fonds : 16 novembre 2005,

Création de la part N : 15 juin 2018

Devise de calcul des performances passées du fonds : Euro

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le porteur peut obtenir plus d'information sur le fonds sur simple demande écrite auprès de : PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative** : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller ou du Centre des impôts.
- La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.probtpfinance.com Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/10/2022.